



LES EMBRUNS

Section Nord / Pas de Calais
Siège : « Les Gens de Mer » 2 Quai Chanzy 62200 Boulogne-sur-Mer
Président Jean Paul ANDRIEUX, Tel : 06.62.54.54.97, Email : jpandrieuxjp@bbox.fr

LA LETTRE 2017-1

mai 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,

Notre assemblée générale annuelle s'est déroulée le 18 mars dernier à Dunkerque, vous en trouverez un compte-rendu dans ce nouveau numéro de notre journal.

Afin d'améliorer la communication et d'avoir le plaisir de vous retrouver, j'envisage d'organiser une réunion vers la fin du mois de juin. Nous évoquerons alors la modification des statuts de la fédération annoncée lors du dernier congrès fédéral et notamment la déclaration d'utilité publique. Pour vous retrouver nombreux et limiter les déplacements de nos membres, une réunion sera organisée sur le dunkerquois et une autre dans le secteur d'Étaples.

Je profite également de l'occasion de cette parution pour remercier celles et ceux qui, pour différentes raisons, n'avaient pas réglé leurs cotisations et qui ont pu régulariser cette situation. Je suis certain que ceux qui ne l'ont pas encore fait auront à cœur de se mettre à jour, pour être efficace et crédible, notre Section doit être forte du nombre de ses membres.

Je compte sur vous tous.

CÉRÉMONIES DE REMISE DE MÉDAILLES



Dunkerque le 16 octobre 2016 © www.sous-mama.org

DUNKERQUE, le 16 octobre 2016 dans le hall de la Communauté Urbaine de Dunkerque, en présence de Madame Isabelle KERKHOF vice-présidente de la Communauté Urbaine de Dunkerque, représentant Monsieur Patrice VERGRIETE, Maire de Dunkerque, Président de la Communauté Urbaine empêché, Monsieur Guy LENGAGNE, ancien Secrétaire d'État à la mer, Président d'Honneur de la section Nord-Pas de Calais du Mérite Maritime et Lionel HOUILLER Administrateur des Affaires Maritimes, Directeur Départemental Adjoint des Territoires et de la Mer.

Médaille d'Honneur des Marins : Eric PATRONELLA, matelot spécialisé.

Chevalier du Mérite Maritime : Véronique CUILLERIER, Assistante de Direction à la Délégation de la Mer et du Littoral, André DASSONVILLE, Ancien pilote, Président des pensionnés de la Marine, Régis DENYS, Ancien chef mécanicien au remorquage, Georges EBRAN, Ancien chef mécanicien au remorquage, Claude FINOT, Ancien agent de maîtrise au Grand Port Maritime de Dunkerque, Charles HUDELO, Médecin, membre de la SNSM.

Officier du Mérite Maritime : Erwan DEVAUX, Ancien pilote, Président des Amis des Marins, Michel MOAL, Ancien Commandant du port de Dunkerque, Francis VANOOSTEN, Pilote, Vice-président de la section NPC du Mérite Maritime.

BOULOGNE-SUR-MER, le 27 novembre 2016, dans le salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, en présence de Monsieur Frédéric CUVILLIER, ancien Ministre, Député-Maire de Boulogne-sur-Mer, Monsieur Guy LENGAGNE, ancien Secrétaire d'État à la mer, Président d'Honneur de la section Nord- Pas de Calais du Mérite Maritime et François NADAUD Administrateur des Affaires Maritimes, Directeur Départemental Adjoint des Territoires et de la Mer.



Médaille d'Honneur des Marins : Pierre COPPIN, Chef de cuisine, assistant officier au transmanche

Chevalier du Mérite Maritime : Claude ALLAN, Responsable d'associations à caractère maritime, Dominique COUVOIS, Maître d'équipage à la pêche, Bernard KACZOR, Capitaine de pêche, Jérôme LATRON, Ancien Commandant de port adjoint à Boulogne-sur-Mer, Stéphane PINTO, Patron-mécanicien à la pêche côtière, Vice-président du comité régional des pêches, Jacques PRUVOST, Chef d'atelier au centre des Phares et Balises de Dunkerque, Luc RAMET, chef d'équipe au centre des Phares et Balises d'Étaples.



BERCK-SUR-MER, le 18 février 2017, dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, remise de la cravate de commandeur du Mérite Maritime à notre collègue Pierre-Georges DACHICOURT marin pêcheur qui a durant toute sa carrière défendu la profession, par Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, ancien ministre, en présence de Monsieur Daniel FASQUELLE, député, de Monsieur Jean-François RAPIN, sénateur, de Monsieur Bruno COUSEIN, maire de BERCK, de notre président, Jean-Paul ANDRIEUX.

CALAIS, le 7 avril 2017, dans le grand salon du siège de la Société d'Exploitation des Ports du Détroit, remise de la croix de chevalier du Mérite Maritime à Monsieur Patrick FOURGEAUD, ancien Directeur Général de la chambre de commerce par Monsieur Jean-Marcel PIETRI, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, en présence de Monsieur Jacques TRIORAL, ancien ministre, de Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU, PDG de la SEPD, de notre président Jean-Paul ANDRIEUX et de notre vice-président Marcel CHARPENTIER.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

L'assemblée générale 2017 de la section Nord Pas-de-Calais de la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins s'est tenue le samedi 18 mars 2017 dans l'auditorium de la Halle aux sucres à DUNKERQUE devant une assistance d'une cinquantaine de personnes composée de 47 membres de la section et de sympathisants.

Sur le podium, on notait la présence de Monsieur Guillaume FLORENT, Adjoint chargé de la mer et de la pêche, représentant Monsieur VEGRIETE président de la CUD Maire de Dunkerque ainsi que celle de Monsieur le Capitaine de Frégate Éric LESTRINGUEZ représentant le Capitaine de Vaisseau Gaël VERPIOT. Le bureau de la section était composé de Jean-Paul ANDRIEUX, Président de la section, de Francis CREPEL, Président honoraire, de Marcel CHARPENTIER, vice-Président, de Richard VINCENT, Trésorier et de Francis ROUTIER secrétaire.

Etaient excusés, empêchés :

Monsieur Guy LENGAGNE Président d'honneur de notre section

Monsieur Frédéric CUVILLIER Député maire de Boulogne sur mer

Monsieur L'administrateur François NADAUD directeur régional des affaires maritimes

Monsieur l'Administrateur Lionel HOULLIER

Monsieur l'Administrateur François Lambert conseiller Mer au cabinet ministériel des transports.

Le Président adresse ses remerciements à Messieurs Guillaume FLORENT et indirectement à Monsieur Patrice VERGRIETE pour leur accueil en ces lieux. Il remercie tous les anciens présents qui font l'effort de se déplacer venant de l'est comme de l'ouest, du nord et du sud pour participer à cette AG et rappelle que notre section est vaste puisqu'elle s'étend de l'Escaut à la baie de Somme. Nous avons en effet quatre adhérents qui résident en Belgique, dont un présent parmi nous.

Il adresse un salut particulier aux nouveaux adhérents qui viennent de nous rejoindre et précise que c'est toujours un plaisir et un réconfort pour les membres de votre Bureau de pouvoir les rencontrer en dehors des cérémonies officielles de remise de décorations. Un salut particulier est adressé à ceux qui n'ont pu se joindre à nous en particulier deux des membres de notre section en traitement de santé lourd.

Entrant dans le vif du sujet de cette Assemblée Générale, le Président sollicite l'adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'exercice précédent qui avait été présenté à BOULOGNE le 19 Mars 2016. Il rappelle simplement quelques points importants de ce rapport : la tenue du Congrès de la Fédération en mai à ARCACHON à laquelle il nous a représentés, seul, personne n'ayant fait le déplacement.

Mis au vote, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Il rappelle ensuite quelques points importants de son implication pour l'année écoulée.

Notre dernier congrès a eu lieu à Saint Jean de LUZ, le compte rendu succinct a été publié dans notre revue « Les Embruns » il nous y a également représentés.

Le prochain congrès aura lieu à LORIENT, comme il vous l'a été annoncé dans le mini bulletin, il nous y espère nombreux. Une procuration, dans le cas contraire, doit être établie au nom d'un autre membre assistant à ce congrès.

Notre section, en sa personne, est désormais présente au bureau du conseil d'administration qui comporte 8 membres, ce qui nous donne plus de voix et d'écoute au niveau national.

Nous tenons cette AG 2016 à DUNKERQUE, pour maintenir l'alternance dans des communes du littoral du Nord et du Pas de Calais, ce que nous avons fait après Gravelines, Calais et Boulogne.

Nous envisageons de tenir notre prochaine AG à ETAPLES pour continuer cette pratique afin que tous nos membres, répartis géographiquement puissent avoir une meilleure possibilité d'y assister.

Mais il faut aussi que nous soyons à jour des cotisations, ce qui a été fait pour beaucoup d'entre vous suite à notre appel, le Président les en remercie, mais un certain nombre n'a pas encore régularisé, ce qui obère fortement notre fonctionnement.

Il compte sur nos membres pour rappeler à nos collègues, qu'il est vital pour notre fédération nationale et notre section de se mettre en conformité avec nos statuts.

Concernant le reçu fiscal, comme nous avons pu le lire dans le bulletin de la fédération, ce point est en discussion, en CA et bureau fédéral, depuis des mois avec les autorités. Dernièrement, le 31/01 une réunion avec les services fiscaux a eu lieu à Marseille afin de modifier nos statuts et permettre d'être reconnu d'intérêt général (déclaration en projet). Actuellement ce n'est pas le cas et certains centres des impôts refusent ce dégrèvement fiscal.

Donc nous ne le faisons qu'à la demande des adhérents et de toutes les façons il n'y a plus d'obligation à joindre les pièces justificatives, disponibles sur demande des services fiscaux. Pour les déclarations en ligne, bien entendu rien non plus à joindre.

Une mise à jour de ces statuts apportant quelques précisions et modifications est en cours, nous en avons discuté en réunion du conseil d'administration d'Octobre dernier et de notre réunion de bureau fédéral le 31 Janvier dernier.

Il sera précisé et confirmé également dans les statuts que les sections ne peuvent être indépendantes, ce qui a fait l'objet de longues discussions entre la fédération et notre section.

En termes de communication, il est bon également de faire remonter les informations dont tout membre pourrait avoir connaissance, concernant les décès changement d'adresse dont les membres du bureau n'auraient pas eu connaissance. Il a fait cette demande en envoyant à tous les membres du bureau la liste complète des adhérents de la section NPC mais il n'a eu que très peu de retours. La liste mise à jour, dans la mesure du possible a été transmise à la fédération pour l'établissement du nouvel annuaire. Celui-ci est en cours d'envoi à tous nos adhérents, il espère que tous l'ont reçu.

Les propositions de nomination pour des collègues, qui seraient en mesure d'être promus doivent être portées à notre connaissance également pour continuer à renforcer notre section.

Ce rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Le Président indique que nous aborderons les questions inscrites à l'ordre du jour, comme indiqué dans les convocations, après la présentation des rapports d'activité et financier. Il laisse auparavant la parole à nos invités de marque.

Monsieur Guillaume FLORENT, représentant Monsieur Patrice VEGRIETE, présente les excuses de ce dernier retenu par ailleurs. Il précise aimer la mer et les marins et rappelle l'attachement de la ville à Jean BART, à l'opération « Dynamo », à la construction et à l'extension du « Grand Port Maritime ». Il transmet ensuite les mots de bienvenue du conseil municipal et de la communauté urbaine.

Le Capitaine de Frégate Éric LESTRINGUEZ excuse le Capitaine de Vaisseau Gaël VERPIOT, commandant de Marine Dunkerque et rappelle son plaisir à participer à l'assemblée générale de notre section dont il partage les valeurs. Il souhaite une très bonne assemblée générale.

Le Président laisse la parole à notre secrétaire Francis ROUTIER pour la présentation du rapport d'activité. Ce rapport comprend, comme de coutume, deux chapitres : le premier relatif aux effectifs, le second résume nos activités.

Au 1er janvier 2016 la section comptait 260 membres dont 212 à jour de leur cotisation 2015.

Au cours de l'exercice 2016 nous avons procédé à la mise à jour de notre base des adhérents en ôtant les membres décédés (5), démissionnaires ou radiés (10) Une adhérente nous a fait part de son changement de section.

Grâce à l'intense travail de démarchage de notre Président, nous avons eu le plaisir au cours de cet exercice d'accueillir 20 nouveaux adhérents. Nous leur renouvelons des mots de bienvenue.

Malheureusement depuis la dernière assemblée Générale, nous avons eu la douleur de perdre :

- 1 – Paul ROGERET de WASQUEHAL en mars 2016 ;
- 2 – Bernard MALET de EQUIHEN PLAGES en mars 2016 ;
- 3 – Pierre HAMEZ de HAZEBROUCK en mai 2016 ;
- 4 – Michel CALVEZ de SAINT MARTIN BOULOGNE en juin 2016 ;
- 5 – Yves LALAUT de DON en juillet 2016 ;
- 6 – Edouard LEFEVRE de LEFFRINCKOUCKE en janvier 2017 ;
- 7 – Michel PEROIS de SAINT LEONARD en mars 2017.

Nous les avons accompagnés pour leur dernier voyage et en leur mémoire nous avons observé quelques instants de silence.

Pour conclure sur les effectifs il a été précisé qu'au 31 décembre 2016 notre section comptait 264 membres dont 213 à jour de leur cotisation 2016.

Le secrétaire prolonge les propos du Président en rappelant que la mise à jour de la base des adhérents est très importante notamment pour le suivi des cotisations. Il sollicite de chacun des membres du bureau et plus largement de chacun des membres de notre ordre, les remontées d'informations dès que vous apprenez le décès d'un des nôtres ou d'un conjoint afin que nous puissions rendre hommage à ces disparus puis, bien entendu, tenir à jour notre base de la manière la plus précise possible.

De même lorsque vous avez connaissance d'un membre en difficulté, n'hésitez pas à remonter l'information auprès d'un des membres du bureau. L'un des buts de notre fédération, au-delà des liens d'amitié et de solidarité à maintenir entre membres, est de soutenir moralement et dans la mesure du possible, matériellement ses adhérents en difficulté.

La majeure partie de nos activités est rythmée par notre présence aux manifestations maritimes ou à caractère patriotique organisées sur le littoral.

Les membres du bureau étant également présents dans de nombreuses autres associations, l'année se déroule au rythme des échanges entre chacune d'elles. Ils ont ainsi participé à près de 50 manifestations au cours de cette année 2016.

Le début d'année est marqué par les différentes cérémonies de vœux puis s'échelonnent sur l'année les diverses assemblées générales et congrès dont celui de notre fédération, les manifestations patriotiques, les fêtes nautiques et les escales de navires de prestige, les nombreuses cérémonies de remises de décorations dont celles dans notre ordre : nos deux cérémonies officielles de Dunkerque et Boulogne ainsi que les cérémonies privées.

Deux lettres « Les Embruns » ont été adressés à nos adhérents : l'une en mars, l'autre en décembre.

En fin de présentation de ce rapport d'activité, Yves SANCHE secrétaire adjoint et délégué à la médaille d'honneur sur DUNKERQUE fait remarquer que plusieurs membres dunkerquois du bureau ont démissionné : Jean WADOUX, Francis VANOOSTEN, Philippe WAGHEMACKER et Yves SANCHE. Ne reste sur ce secteur que Francis CREPEL Président honoraire. Yves SANCHE poursuit en précisant que ce fait n'a pas été annoncé par le Président.

Le Président indique que la réponse est prévue dans la suite des débats, après présentation des divers rapports et des autres points de l'ordre du jour.

Mis au vote, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Le Président passe ensuite la parole à notre trésorier Richard VINCENT, qui est démissionnaire, mais a tenu à présenter le rapport financier.

Richard VINCENT précise : au terme de notre troisième année d'exercice nous sommes heureux de vous présenter les comptes de la Section pour l'exercice 2016 dans le sens d'une compréhension globale de notre activité, pour la visibilité et la solvabilité de l'action engagée depuis 3 ans.

Sur l'année 2014, Effectif membres actifs 262, nombre de cotisants 188, cotisations non payées 74, La situation comptable a été de 11 649,00 euros en crédit et 11 185,33 euros en débit, avec un solde de 1 969,98 euros sur le compte CCP en clôture d'exercice.

Sur l'année 2015, Effectif membres actifs 256 en baisse de 6 adhérents par l'effet des radiations, malgré les 22 adhésions nouvelles. L'état de situation comptable au 31 décembre s'élève à 12 368,00 euros en crédits et 12 055,96 euros en débit, avec un solde total de 2 282,02 euros en clôture d'exercice et un bilan en équilibre.

Sur l'année 2016, Effectif membres actifs 269, en hausse de 13 adhérents avec 19 adhésions nouvelles. La situation comptable au 31 décembre s'élève à 10 804,90 euros en crédit et 9 893,23 euros en débit avec un solde total de 3 193,69 euros sur le compte CCP en fin d'exercice et un bilan en équilibre.

Le point fort de cet exercice se situe dans le niveau des cotisations perçues et qui s'élève à 6 053,00 euros. A cela s'ajoute une subvention de 250,00 euros de la ville de Boulogne sur Mer. Au compte des charges on constate une baisse significative des dépenses, notamment sur les fournitures administratives, l'achat de marchandises, les frais de réception. Ce résultat très positif est généré par la gratuité qui nous est assurée depuis trois ans pour nos frais d'impression (papier et tirage) pour une économie minimum de 800 euros. A contrario les frais postaux augmentent fortement.

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2017 :

C'est une exigence de la loi et aussi de l'article 03-08 alinéa 3 du règlement intérieur des statuts de la Fédération Nationale. Celle-ci n'était pas intégrée à la présentation des comptes de résultats mais doit être désormais y figurer à la suite d'une demande de la présidente nationale par lettre du 13/12/2016.

Ce projet reprend les mêmes comptes que le budget d'exécution, le total prévisionnel est proposé à 9 606 euros en recettes et en dépenses, avec les grandes lignes déjà évoquées ci-dessus pour les comptes les plus importants. En recettes le montant des cotisations à percevoir, les produits repas divers, et en dépenses les fournitures administratives, les réceptions, la quote-part siège, les frais postaux et les charges exceptionnelles.

Il conclue sa présentation en précisant que la situation de gestion comptable est excédentaire en clôture d'exercice, les comptes de résultats sont positifs avec un bilan en équilibre. Le niveau du solde total (compte CCP) en fin d'exercice de 3 193,69 € est aussi le résultat cumulé d'un élément invisible et qui est le financement indirect des moyens d'impression de la Section depuis 3 ans. Ce financement est un facteur de bonne santé de la gestion comptable, celle-ci bénéficiant par ailleurs de la neutralisation des frais d'immobilisation et d'amortissement de matériel mobilier ou informatique nécessaire à son fonctionnement, Au plan général la Section ne possède pas de patrimoine, elle n'a pas de créance ni de dette. Toutes ces conditions sont à l'appui d'un résultat de gestion très économe et d'un bilan honorable dans le fonctionnement de la Section Nord-Pas-de-Calais.

Mis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Les autres points de l'ordre du jour sont alors abordés en débutant par le statut juridique de notre section. Suite au décès de Gérard Olifant, pour transférer les comptes de la section, il nous a été demandé, par la banque postale, l'évidence de notre enregistrement en préfecture. Ce qui a été fait, sans réaction de la fédération sous la présidence de J-C DUFORT, informée et recevant copie de l'enregistrement.

La nouvelle direction de la fédération nous a fait part, verbalement, en Novembre 2015, au cours de la réunion du CA à Paris de la non-conformité de cette situation avec nos statuts.

Le Président passe les détails et les nombreux échanges entre des membres de la section et le CA de la fédération.

La présidente de la fédération, en plus des réponses apportées en CA et en réunion de bureau fédéral a consulté un juriste qui, après étude et analyse de nos statuts et règlement intérieur, a confirmé ces points.

Pour être en conformité avec nos statuts, la déclaration et l'enregistrement en préfecture de cette association et non de la section, qui elle fait partie de la fédération, alors qu'une association ne peut en faire partie, doivent donc et seront donc annulés suite à notre AG.

Richard VINCENT fait état, à son avis, de la non-conformité de nos statuts avec la loi de 1901 qui impose la déclaration en Préfecture.

Le Président précise d'une part que l'association déclarée ne s'est jamais réunie et d'autre part que la fédération a elle été enregistrée en Préfecture. L'assemblée du jour est celle de la section de la fédération du Mérite Maritime.

Emile BOUTILLIER demande s'il existe d'autres sections dans notre cas. Il lui est répondu que non. Emile BOUTILLIER considère que l'annulation de l'enregistrement en Préfecture est une régularisation simple.

Richard VINCENT intervient à nouveau en précisant que d'autres sections ont été confrontées à ce cas mais la fédération est intervenue et les sections n'ont pas donné suite.

Léon PANIER indique que créer une association était contraire aux statuts nationaux de la fédération, nous devons donc nous conformer aux demandes de celle-ci.

La proposition de demande d'annulation de la déclaration en Préfecture est soumise au vote, elle est acceptée à l'unanimité.

Le Président fait part des points particuliers qui vont être précisés et/ou modifiés dans les statuts de la fédération, qui en bonne partie font suite à notre situation :

Préciser le statut des sections, l'expérience nous a montré qu'il fallait impérativement le faire, d'où le projet de modification de l'article 4 des statuts en indiquant que les sections ne disposent pas de personnalité juridique propre et que nos adhérents sont des personnes physiques. Pour les mêmes raisons, l'article 4 du Règlement Intérieur doit préciser qu'il s'agit de personnes physiques.

Cela ne nous dispensera pas de rédiger un livret d'accueil pour les responsables des sections nouvellement élus, présidents et trésoriers pour préciser certains points

Lors de la 1ère réunion du Bureau de la section, chaque nouvel entrant : président, vice-président, secrétaire et trésorier signera une déclaration par laquelle il s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de la Fédération. Ce document sera envoyé au siège.

Le Président fait ensuite part de la nouvelle composition du bureau, décidée en réunion des membres du bureau, suite à la démission de plusieurs des membres et la soumet à approbation en accord avec les statuts et règlement intérieur de notre fédération, article 01.02/6 :

Jean-Paul BARBE coopté en qualité de trésorier, a déjà exercé cette même fonction chez les pensionnés de Boulogne.

Mis au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Jean-Marie FOURNIER délégué à la Médaille d'honneur sur GRAVELINES, change de fonction et devient Vice-président Nord

Ces fonctions ne sont que temporaires pour assurer la continuité du bon fonctionnement pendant la durée courante du mandat, le bureau complet sera renouvelé à son terme au cours de notre assemblée générale de 2018.

Mis au vote, cette proposition est adoptée : 0 voix contre et 1 abstention.

Le Président informe l'assemblée du prochain changement d'adresse de notre section du fait de la disparition de l' « Hôtel des Gens de Mer ». Des démarches sont en cours, toujours sur le site de Boulogne-sur-Mer, la nouvelle adresse sera communiquée dès sa validation.

Le Président propose ensuite la nomination, en qualité de Président d'honneur de la section, de Monsieur Frédéric CUVILLIER ancien ministre en charge des transports. Nous aurions ainsi deux Présidents d'honneur au sein de la section puisque Monsieur Guy LENGAGNE occupe déjà cette fonction. Cette proposition est faite en total accord avec notre fédération. Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Vient ensuite la séance des questions diverses, quatre questions ont été posées par notre collègue Emile BOUTILLIER et adressées par voie postale au Président :

Question n° 1 : Souhait d'augmenter le trop faible pourcentage des médailles d'honneur

R : Un nouveau texte est en gestation et sera publié au JO après accord des destinataires.

Question n°2 : Même souhait pour les promotions dans l'ordre du Mérite Maritime

R : Ce sujet n'est pas de notre compétence mais de celle du conseil supérieur de la marine marchande cette question sera remontée via le directeur des affaires maritimes

Question n° 3 : Reconnaissance de la pénibilité du métier de marin, souhait de bonification des années de navigation (+ 1 an tous les 5 ans)

R : cette question n'est également pas de notre compétence mais sera communiquée au conseil supérieur de la Marine Marchande.

Monsieur Guillaume FLORENT, Adjoint chargé de la mer et de la pêche, précise que les marins peuvent compter sur le soutien des élus de DUNKERQUE sur le sujet.

Question n° 4 : La France d'outremer représente l'essentiel de notre territoire maritime, ne pourrait-on envisager un congrès dans les DOM-TOM ?

R : C'est de la décision des sections d'organiser les congrès et de les proposer à la fédération

Deux dernières questions sont posées dans la salle :

1 – La section pourrait-elle envisager d'autres modalités de règlement des cotisations ?

R : la possibilité de virement bancaire va être étudiée.

2 – La section envisage-t-elle de modifier son nom au regard de la nouvelle dénomination des régions ?

R : le changement de nom ne sera pas possible du fait qu'un des départements de la région « Hauts de France », l'OISE, est rattaché à la section « Ile de France ».



Le Président remercie l'assemblée pour son attention et invite chacun à se réunir autour du verre de l'amitié.

CONGRÈS FEDERAL

Il s'est déroulé du 17 au 19 mai à LORIENT, un compte-rendu vous sera proposé dans le prochain numéro des Embruns.

DÉCRETS

Décision du 7 février 2017 portant attribution des Médailles d'Honneur des Marins du Commerce et de la Pêche :

Pour le quartier de Dunkerque : BOSSART Eddy, DEFRENNES Patrick, FOURNIER Jean-Marie.

Pour le quartier de Boulogne-sur-Mer : BAILLET Georges, DONVAL Thierry, RAMET Luc.

Décret du 3 janvier 2017 portant promotion et nomination dans l'Ordre du Mérite Maritime :

Pour le quartier de Dunkerque : **Chevalier** FACON Jean, MULLER Jean-Luc, SOUBEN Daniel

Pour le quartier de Boulogne-sur-Mer : **Officier** BARRON Bernard, GOBERT Philippe **Chevalier** MOREL Yves.

En espérant n'avoir oublié personne.

ADIEU LES AMIS

En janvier 2017 : LEFEVRE Edouard de LEFFRINCKOUCKE, en mars 2017 : PEROIS Michel de SAINT-LEONARD.

APPEL À COTISATION

Ne prenez pas de retard dans le règlement de votre cotisation, nous comptons sur votre participation rapide afin d'éviter les rappels désobligeants voire la radiation.

Rappel des tarifs : 26 € pour les membres actifs, 13 € pour les membres associés.

Chèque à libeller à Mérite Maritime et à adresser au siège de la section :

Mérite Maritime « Les Gens de Mer » 2 quai Chanzy 62200 Boulogne-sur-Mer

Ces cotisations nous sont indispensables pour couvrir les frais de fonctionnement de notre section.

LA SECTION NE VIT QUE PAR VOTRE SOUTIENT !

LES LIENS ENTRE LA MARINE ET LA POLICE

Par notre collègue Emile BOUTILLIER dit « l'Amiral »

Commandant de Compagnie Républicaine de Sécurité en retraite

et ancien Officier à la pêche industrielle, pensionné de l'E.N.I.M

Le vocabulaire maritime a bien souvent été employé dans d'autres domaines que le milieu de la mer, c'est le cas par exemple au théâtre : le mot relâche qui signifie fermeture momentanée d'un théâtre, vient de relâcher qui pour un navire veut dire interrompre momentanément son voyage pour entrer dans un port qui n'est pas son port de destination.

Autrefois, les machinistes employés pour la manipulation des décors à l'aide de poulies et de cordages étaient d'anciens marins. Ils ont apporté avec eux leur langage.

Plus étonnant est l'emploi de termes venant de la marine dans la Police. En effet le texte ci-après nous apprend qu'à l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (E.N.S.P) de Saint-Cyr au Mont-d'or et dans les Compagnies Républicaines de Sécurité quelques mots du langage courant ont été empruntés à la marine.

Les circonstances ont provoqué quelques liens entre la marine et la police et en particulier avec les C.R.S. Certains moments forts permettent d'enrichir l'histoire depuis la guerre 39/45.

En 1941 création de l'E.N.S.P de Saint-Cyr au Mont-d'or. En janvier 1956, construction d'un bâtiment en « U » dont la construction avait été entreprise en 1942 et dont l'allure toute militaire rappelle qu'il s'agit en fait de la reconstruction d'un bâtiment de l'École Navale de Brest détruit pendant les hostilités.



Le premier Directeur de cette école fût le Contre-amiral Charles-Edmond VEN qui avait dirigé auparavant l'École Navale.



Le corps enseignant se composait d'officiers de marine et de cadres de la police. Les élèves étaient répartis en escouades.

Pendant cette période un officier de marine, le Capitaine de corvette Maurice de BROSSARD du BOURG accéda au commandement du G.M.R. Normandie basé au siège de l'actuelle CRS 31 à Darnétal.

Ce marin, avant la création des C.R.S, en liaison avec Londres, eut pour mission dès le débarquement de juin 1944, d'accueillir l'intendant de Police pour la Normandie. Sa mission se prolongera par la mise en place du corps des C.R.S, créé le 8 décembre 1944.

Après Darnétal, le Commandant Maurice de BROSSARD fut nommé commandant du groupement de C.R.S de Dijon. L'organisation, le règlement intérieur de l'époque, la mise en œuvre de la vie des compagnies sous l'influence du Commandant de BROSSARD sont en partie, le reflet des unités de marine. Ainsi s'inscrivent quelques analogies avec la Marine au niveau des appellations.

Pour les officiers, le « Mon » précédant le grade n'existe pas, lieutenant, capitaine, commandant comme dans la Marine. La couleur de la tenue, le bleu marine, le terme bidel pour désigner le chef de service général des compagnies.

Le « bidel » à bord d'un navire de guerre est chargé de la discipline et de la police à bord. L' « aubette » pour désigner le poste de police, le « carré » pour désigner le mess des officiers ...

Le Commandant Maurice de BROSSARD quitta le corps des C.R.S en 1946 pour reprendre du service dans la Marine Nationale, dans le Pacifique en qualité de capitaine de vaisseau, officier de Marine spécialisé pilote d'aéronavale, il mit au point les nouvelles méthodes d'appontage sur les porte-avions.

Le Contre-amiral Maurice de BROSSARD du BOURG acheva sa carrière en qualité de Directeur du Service Historique de la Marine.

Historien, il entreprit des recherches et retrouva la route et les lieux de naufrage des navires de Monsieur de LA PEROUSE. Ecrivain et peintre, ses travaux sont reconnus, ses écrits sont publiés par « France Empire »

Ainsi le commencement de la vie du jeune corps des C.R.S a fortement été influencé par ce marin et vraisemblablement d'autres marins à cette époque et aussi bien des militaires qui ont intégré le corps.

Ces liens forts avec la Marine se prolongèrent avec Monsieur Henri MIR que certains C.R.S honoraires ont bien connu. Monsieur MIR était marin de formation, ses longues actions permirent d'asseoir le corps en maintenant fidèlement les influences marines des pères fondateurs.

En fait, une Compagnie Républicaine de Sécurité, c'est un bateau qui quitte son port d'attache pour exécuter sa campagne avec toute son autonomie, sous la responsabilité entière du « pacha » (le commandant) avec parfois une mer calme et parfois la tempête (manifestation très dure)



Photo prise en mars 1990

Au centre l'Amiral Maurice de BROSSARD du BOURG qui a participé à la mise en place de Compagnies Républicaines de Sécurité, à sa gauche le Commandant Emile BOUTILLIER de la CRS 31, à sa droite le Commissaire divisionnaire Jean CALAME ancien Capitaine en second de la CRS 31 et aux extrémités les Capitaines ASTIL et DIVERRES les seconds du Commandant BOUTILLIER

Bientôt changement d'adresse pour le siège de la section

En raison de la disparition programmée de « l'Hôtel des Gens de Mer » courant de l'été 2017, le siège de notre section va migrer dans les locaux de la FRCPM sur le site de la gare maritime toujours à Boulogne-sur-Mer. L'adresse, qui vous sera confirmée prochainement, devrait être :

**Fédération Nationale du Mérite Maritime
et de la Médaille d'Honneur des Marins
Section Nord/Pas de Calais C/O FRCPM
Quai Chanzy – Gare Maritime
62200 BOULOGNE-SUR-MER**

SUR LE LITTORAL

Le grand Nausicaà est un projet à la hauteur des ambitions pour le Boulonnais, pour la Côte d'Opale et la Région Nord-Pas-de-Calais, qui vise à faire de Nausicaà un véritable ambassadeur mondial de la Mer et à donner à notre territoire une dimension touristique d'exception, en renforçant considérablement le rôle de "locomotive" économique que joue déjà aujourd'hui le Centre de la Mer de par les retombées engendrées. Nausicaà est en effet sans conteste un équipement qui concourt à l'activité du commerce et de l'économie locale. L'objectif est d'atteindre les 1 million de visiteurs par an (contre 600 000 aujourd'hui), pour des visites plus longues avec nuitée générant ainsi plus de 50 millions d'euros de retombées économiques annuelles (contre 30 millions aujourd'hui).



La nouvelle dimension du Grand Nausicaà c'est entre autres :

- **Un grand bassin de 10 000 m³, le plus grand d'Europe**, qui offrira un voyage en haute mer et un amphithéâtre offrant une vue spectaculaire sur ce bassin.
- Une boucle de visite consacrée **aux aurores polaires**, permettant au public de découvrir des morses, animaux emblématiques de l'Alaska et d'offrir un espace plus grand aux manchots du Cap.
- **La présentation d'animaux marins encore plus spectaculaires** tels que des raies manta, des poissons lune et autres requins marteaux.
- **Des attractions dynamiques et surprenantes**, avec de nouveaux spectacles proposés au public. Une dimension éducative renforcée développant les enjeux de la "Blue Society", permettant aux visiteurs de s'informer et de s'exprimer sur les enjeux climatiques et la gestion de l'océan.

Texte et photo : Sté Nausicaà

8^{ème} Edition de la fête maritime de Boulogne-sur-Mer

Depuis plus de 10 ans, c'est devenu un rendez-vous régulier, tous les 2 ans à la mi-juillet, La Côte d'Opale fête la mer à Boulogne-sur-Mer.

Du 13 au 16 juillet prochain, la mer et le monde maritime seront à l'honneur. Un rassemblement de bateaux traditionnels, des sorties en mer à bord de voiliers du patrimoine, des navires ouverts à la visite, un village des savoir-faire et des traditions maritimes, un marché de la mer, des chants de marin, des dégustations de produits de la mer, des expositions et de nombreuses animations pour petits et grands figurent au programme de cet événement d'envergure régionale.

Grands voiliers et voiliers traditionnels embarqueront des passagers pour des navigations de quelques heures. Répliques historiques, navires administratifs et bateaux de pêche seront également ouverts à la visite. Une flottille d'anciens bateaux de travail et de voiliers classiques venus de toute la région, de Belgique, d'Angleterre et des Pays-Bas enrichira le rassemblement.

Pour faire découvrir ces navires aux visiteurs, des parades nautiques commentées seront organisées. Du quai Gambetta jusqu'au bassin Napoléon, les quais en fête accueilleront plusieurs villages thématiques animés par des associations, des clubs sportifs, des professionnels maritimes, des acteurs de la protection de l'environnement et des artistes inspirés par le monde maritime. Animé par des associations, le village du patrimoine maritime permettra de découvrir toute la diversité de cette culture et la richesse des savoir-faire traditionnels. *De la Mer à l'assiette*, le village des savoir-faire maritimes présentera toutes les facettes du 1^{er} port de pêche français, leader européen de la transformation des produits de la mer.

Un grand concours de chant de marin

Sur les différentes scènes de la fête, plus de cinquante concerts de chants de marins, de folk et de musique celtique sont programmés. A l'affiche, des groupes régionaux, français, européens qui se produiront chaque jour et le groupe américain *Forebitter* qui proposera un concert exceptionnel. Pour la première fois, la fête accueille le trophée Capitaine Hayet. Ce concours de chants de marin français qui accueille solistes, duos et groupes pour cinq épreuves de chants ; cinquante concurrents seront retenus. Ils se produiront le premier jour de la fête.



Escale à Calais 2017 : les grands voiliers s'affichent



Du 23 au 27 août prochain, se déroulera une édition imprévue et originale de la manifestation **Escale à Calais**. Pour quelques jours, grands voiliers et navires du patrimoine feront escale au bassin Carnot.

Née d'un partenariat avec la manifestation « Les Grandes Voiles du Havre », l'édition 2017 d'Escale à Calais accueillera pour une escale exceptionnelle quelques grands voiliers en route vers le port normand. Durant ces quelques jours d'escale, les navires seront ouverts à la visite ou proposeront des sorties en mer (sous réserve). Ils seront également mis à l'honneur sur les quais.

Ces navires qui feront escale à Calais auront participé soit à la course transatlantique « Tall Ships Regatta 2017 » et arriveront de Québec et Halifax, soit ils auront terminé la « Tall Ships Race 2017 » qui se déroulera, durant l'été, en mer Baltique. C'est cette dernière course qu'auront effectué la goélette à quatre-mâts *Santa-Maria-Manuela* et le trois-mâts carré *Mir* qui feront escale à Calais, où ils seront ouverts à la visite.

Ils seront rejoints par d'autres grands voiliers et navires du patrimoine européens qui devraient également être accessibles aux visiteurs.

Le quai Fournier accueillera un espace dédié aux grands voiliers. Cet espace abritera une exposition de photographies sur le thème « La Côte d'Opale et les grands voiliers », qui rassemblera les réalisations de photographes calaisiens, régionaux et français. L'association Les Amis des Grands Voiliers qui propose, tout au long de l'année, des embarquements à bord de grands voiliers français et européens, sera présente.

HOTEL « LES GENS DE MER » BOULOGNE : LA FIN D'UNE GRANDE EPOQUE



Plus connu sous le nom de foyer du marin, l'hôtel « les gens de mer » va fermer ses portes fin juillet afin de laisser place à un nouveau quartier « République-Eperon ».

Traditionnellement organisé par les pères franciscains depuis le 15^{ème} siècle, l'accueil des marins a connu de grands changements à Boulogne-sur-Mer depuis la fin du dernier conflit en 1945.

Le foyer du marin implanté quai Gambetta depuis 1931 ayant été totalement détruit, une tentative d'accueil dans des wagons s'est poursuivie dans un baraquement jusqu'en 1954 sur le site de l'ancien bâtiment en rive droite de la Liane.

En raison de la reconstruction de la cité, un nouveau bâtiment provisoire sera implanté sur l'autre rive, au dos de la criée place de la République. Une nouvelle gare centrale de Boulogne-sur-Mer ayant trouvé place deux kilomètres en amont en rive droite du fleuve, le quartier République a vu s'élever un nouveau bâtiment destiné à l'accueil des gens de mer, cet immeuble dont la gestion était assurée par l'AGISM, a été inauguré le 10 mai 1969. Il a accueilli de nombreuses associations à caractère maritime dont la Mission de la Mer, les Cols Bleus, l'Association Boulonnaise des Amis des Marins, l'Association des Usagers du Port de Plaisance de Boulogne-sur-Mer, la section NPC du Mérite Maritime et bien d'autres encore.

Un grand merci aux gérants successifs de l'établissement ainsi qu'à tous les membres du personnel pour la qualité de leur accueil durant ces 48 années.